

كلية العلوم القانونية والاقتصادية والاجتماعية
FACULTÉ DES SCIENCES JURIDIQUES, ÉCONOMIQUES ET SOCIALES



كلية الآداب والعلوم الإنسانية
FACULTÉ DES LETTRES ET DES SCIENCES HUMAINES



المركز المغربي للدراسات وتحليل السياسات
Centre Marocain d'Études et de l'Analyse des Politiques



Le Premier Congrès Africain

Espace, développement et gouvernance territoriale dans les pays africains :

**Regards croisés et perspectives pour une coopération
Sud-Sud.**

Lieu : faculté des sciences juridiques, économiques et sociales Agadir

29 - 30 OCTOBRE 2021

**cemp.agadir2018@gmail.com
colloque.errami2015@gmail.com**

Première circulaire

L'Equipe de Recherche en Droit Public et Gouvernance,
L'Equipe Pédagogique du master Gouvernance des Collectivités Territoriales et Développement Durable ;

- **Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales, Agadir -**

L'Equipe de Recherche en Gestion des Ressources, Développement et Géomatique ;

- **Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Université Ibn ZOHR, Agadir -**

Le Département des Sciences de Communication.

- **Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Université Douala, Cameroun.**

Le Centre Marocain des Etudes et de l'Analyse des Politiques

Organisent

Le premier Congrès Africain (COAF 1)

Espace, Développement et Gouvernance Territoriale dans les pays africains

Regards Croisés sur les expériences et les perspectives pour une coopération Sud-Sud.

Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et sociales d'Agadir,

Université IBN ZOHR MAROC

29 -30 OCTOBRE 2021

Argumentaire du congrès :

Face aux problèmes économiques, sociaux-démographiques et politiques que connaît le continent africain, plusieurs réflexions se posent sur les approches possibles pour remédier aux problèmes précités, dans le but d'assurer la stabilité et la sécurité sous ses différentes facettes. Dans ce cas de figure, nous posons des questions sur la nature des politiques publiques et sur les outils de gestion adoptés par les pays africains, soit sur le mode de gestion des relations, des crises, des projets et d'espace géographique.

A l'heure actuelle, le Territoire est devenu un facteur déterminant qui conditionne le développement et la gouvernance territoriale. A cet effet, l'adoption des politiques publiques intégrées se présente comme le seul garant d'un avenir propice pour les générations futures.

Le positionnement géostratégique des pays du continent africain, et l'importance des ressources naturelles dont dispose notre continent, nous pousse vers une réflexion d'intégration africaine, pour aboutir à la construction d'une vision future commune. De même, ces ressources permettent de garantir un décollage économique et par la suite la construction d'un pôle économique continental concurrentiel émergent.

Avec un taux d'accroissement démographique annuel qui varie entre 3 et 5%, le continent africain se classe parmi les continents en voie d'inflation démographique, (population dépassant un milliard d'habitants). Ainsi, la tranche des jeunes est la tranche la plus dominante, ce qui nécessite un développement territorial intégré assurant un investissement en capital humain pour l'inciter à la production, d'un côté. Et une mobilisation des différentes ressources territoriales pour répondre aux besoins accrus de consommation, d'un autre côté.

De ce qui précède la concrétisation d'une gouvernance territoriale intégrée est une exigence cruciale. Cela sera appliqué à travers le renforcement des rôles et des fonctions des organisations territoriales, l'échange des expériences et des idées dans le domaine d'instauration et de contrôle des politiques publiques, les approches de développement et de gouvernance territoriale sous ses dimensions juridiques, administratives, financières, économiques et sociales.

D'après les lectures des orientations stratégiques du Maroc, on constate que la stratégie suivie est basée sur la logique « gagnant-gagnant ». Ceci est dans le but de renforcer le rôle stratégique du continent africain d'un côté, et d'appuyer le choix d'échange commercial-culturel, d'appartenance géographique et d'histoire commune d'un autre côté.

C'est dans cette perspective, que nous proposons le congrès africain sur: « Espace, Développement et Gouvernance Territoriale dans les Pays africains : Regards Croisés sur les Expériences et les Perspectives pour une Intégration et Coopération Sud-Sud ». Cet évènement sera l'occasion de construire un échange avec nos collègues chercheurs, acteurs territoriaux et institutionnels, ainsi que les experts des différents pays africains. Cet échange, portera sur les recherches, les expériences et les plans stratégiques dans le domaine de développement et de gouvernance territoriale.

Objectifs du congrès :

√ Analyser les différentes formes de partenariat, de coopération Sud-Sud au niveau du continent africain ;

√ Analyser les opportunités de coopération décentralisée entre les collectivités territoriales des pays africains ;

√ Présenter les expériences du Maroc et des pays africains dans le domaine de développement, de gouvernance territoriale et d'exploitation des ressources ;

√ Echanger les expériences et les idées des chercheurs et des acteurs territoriaux ;

√ Prévoir des scénarios des approches de développement, d'exploitation des ressources et de leurs gestion dans les pays africains;

√ Construire un réseau d'experts sur les sujets de l'espace, de développement, et de gouvernance territoriale dans les pays africains.

Axes du congrès:

1/Cadre législatif et institutionnel de développement et de gouvernance territoriale dans les pays africains ;

2/Gouvernance territoriale et horizons de développement durable: Réalité, alternatives et perspectives territoriales dans les pays africains;

3/Gestion des ressources, nouveau modèle de développement et modèles de développement comparés : bases, priorités et défis ;

4/Approche comparative dans la concrétisation des plans et projets de développement territorial dans les pays africains ;

5/Outils de contrôle, d'audit et d'évaluation des programmes et des plans de développement et la question d'efficience.

Coordination du congrès :

- ERRAMI Lahoucine, Enseignant chercheur en Droit Administratif et Sciences Administratives à la FSJES, Université IBN ZOHR AGADIR.

Président du Centre Marocain des Etudes et de l'Analyse des Politiques (CEMAP). Membre de de l'Equipe de Recherche "Droit publique et Gouvernance - "ERDG.

- DADOUN Ali, Enseignant chercheur en Géographie à la FLSH, Université IBN ZOHR AGADIR.

Coordinateur de l'équipe de recherche "Gestion des Ressources, Développement et Géomatique – GRD-Géo."

- NJOYA André Ledoux, Enseignant chercheur au Département des Sciences de Communication. Université de Douala – Cameroun

Langues du congrès : l'arabe le français et l'anglais.

Dates à retenir :

07 MAI 2021	Annonce de l'appel à contribution
06 JUIN 2021	Date limite de réception des propositions de participation (résumé en 300 mots)
15 JUIN 2021	Annonce des propositions acceptées
30 SEPTEMBRE 2021	Date limite de réception des textes complets
15 OCTOBRE 2021	Deuxième circulaire + Diffusion du programme du congrès
29– 30 OCTOBRE 2021	Déroulement des travaux du congrès

colloque.errami2015@gmail.com

cemap.agadir2018@gmail.com